

L'ENTENTE
AXE SEINE

L'Axe Seine en mouvement

Un nouvel élan pour les territoires de Seine aval

Premiers
résultats et
perspectives
suite aux
5^e Rencontres
de l'Axe Seine

du 6 décembre 2022

Un événement organisé par



Métropole
du Grand Paris



Sommaire

- p4 **L’Axe Seine, de Paris à la mer**
- p6 L’Entente Axe Seine:
une communauté de projets
et d’intérêts
- p10 Une stratégie collective pour répondre
aux enjeux de transition écologique,
énergétique et économique
- œuvrer en matière de logistique fluviale pour
développer des écosystèmes favorables à l’utilisation
de la voie d’eau
 - Développer la production d’énergies renouvelables
le long de la Seine
 - Se rassembler en vue des grands rendez-vous
culturels, évènementiels et touristiques de 2023
et 2024
 - Préserver notre patrimoine commun
- p18 Mobilités: Affirmer la nécessité
de la Ligne Nouvelle Paris Normandie
et œuvrer au développement des
mobilités décarbonées
- L’ouverture de la Ligne Nouvelle Paris Normandie,
un impératif majeur
 - Développer et encourager l’ensemble des modes
décarbonés dans les territoires de l’Axe Seine
- p27 **« L’État engagé aux côtés
des acteurs de l’Axe Seine »**

« L'Axe Seine traduit une volonté commune, un projet de développement et une ambition extraordinaire de fédérer en particulier nos communes et intercommunalités, de Paris jusqu'au Havre »

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison



« La puissance économique, commerciale et touristique de ce vaste territoire fait de l'Axe Seine un enjeu d'intérêt national. Un projet pour la France »

Édouard PHILIPPE, Maire du Havre, Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Président de l'Entente Axe Seine

« La Seine représente un espace commun incroyable, un paysage extraordinaire avec ses boucles, ses bords et sa biodiversité qui bordent nos communes »

Anne HIDALGO, Maire de Paris, Vice-Présidente de l'Entente Axe Seine

L'Axe Seine, de Paris à la mer

Depuis deux ans, les Rencontres de l'Axe Seine rassemblent la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole autour de coopérations très concrètes au service des habitants, des forces vives et des territoires qui bordent la Seine, de Paris jusqu'au Havre.

Les 5^e Rencontres de l'Axe Seine, organisées le 6 décembre 2022 à Paris par la Métropole du Grand Paris, s'inscrivent dans ce continuum et auront marqué de nouvelles avancées :

- 🌊 la création de l'Entente Axe Seine, qui témoigne de notre capacité à nous organiser pour construire ce territoire inédit et fédérer de nouvelles intercommunalités ayant la Seine en partage,
- 🌊 l'affirmation d'une feuille de route commune qui se traduit par plusieurs engagements en faveur de projets d'importance stratégique pour la vallée de la Seine et pour le pays, dans les domaines de la stratégie fluviale, des transitions écologiques et énergétiques, de la culture et du tourisme,
- 🌊 notre détermination à faire avancer ensemble les mobilités décarbonées, notamment ferroviaires tout au long du couloir Axe Seine, ce qui implique la réalisation du projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie dans les meilleurs délais.

« La Seine est une évidence, c'est le même espace de vie. Tout l'enjeu est que nos projets et nos frontières administratives s'adaptent aux espaces de vie des gens, dans leur quotidien dans leurs activités économiques, éducatives, culturelles, environnementales, et pas l'inverse »

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie

L'Entente Axe Seine: une communauté de projets et d'intérêts

Les territoires qui dessinent la vallée de la Seine ont des **destins liés**, tant sur la compétition portuaire et les relocalisations industrielles, que sur les enjeux liés à l'urgence climatique et sociale. L'Axe Seine joue ainsi un rôle indispensable face aux défis actuels et futurs de la France : décarbonation de l'industrie, report modal sur le fleuve, indépendance énergétique, accès aux grandes routes commerciales, développement du fret.

La journée du 6 décembre a vu l'installation de l'Entente Axe Seine et la tenue de sa première conférence au cours de laquelle Édouard PHILIPPE a été désigné président et Anne HIDALGO, vice-présidente, pour deux ans.

En privilégiant cette forme juridique, ouverte aux intercommunalités situées en aval de la capitale et partageant un bord à voie d'eau leur conférant un accès direct à la Seine, les collectivités membres ont choisi de se doter d'un **outil souple de coopération** favorisant le portage de projets d'intérêt général.

Sans ajouter de strate administrative, l'Entente Axe Seine vise à fédérer des collectivités partageant via la Seine un destin commun et à favoriser un **développement équilibré et harmonieux** de ce vaste territoire dont la puissance économique, commerciale et touristique n'est plus à démontrer.

Dès le 6 décembre, **neuf intercommunalités** ont rejoint l'Entente :

-  La communauté d'agglomération de Val Parisis – Val d'Oise (95)
-  La communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise – Yvelines (78)
-  La communauté de communes Les Portes de l'Île-de-France – Yvelines (78)
-  La communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération – Eure (27)
-  La communauté d'agglomération de Seine Eure – Eure (27)
-  La communauté de communes de Roumois Seine – Eure (27) et Seine-Maritime (76)
-  La communauté de communes de Pont-Audemer-Val de Risle – Eure (27)
-  La communauté d'agglomération de Caux Seine Agglo – Seine-Maritime (76)
-  La communauté de communes du Pays Honfleur-Beuzeville – Calvados (14) et Eure (27)



« Il n'y a pas plus souple qu'une entente et cette forme d'organisation nous permet de montrer que notre objectif c'est de réunir les EPCI au service du développement de l'Axe Seine »

Édouard PHILIPPE, Maire du Havre, Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Président de l'Entente Axe Seine



Première conférence de l'Entente Axe Seine le 6 décembre 2022 avec Édouard PHILIPPE, Président de l'Entente, Anne HIDALGO, Vice-présidente, Patrick OLLIER, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL et les représentants des EPCI de l'Axe Seine, ainsi que Daniel-Georges COURTOIS, délégué aux coopérations territoriales à la Métropole du Grand Paris.






Depuis, le processus d'adhésion est également enclenché avec :

-  La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc – Yvelines (78) et Essonne (91).
-  La communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine – Yvelines (78) et Val d'Oise (95)

La communauté de communes du Vexin – Val de Seine – Val d'Oise (95) a également marqué son intérêt à rejoindre l'Entente Axe Seine.

En 2023 et 2024, l'Entente Axe Seine entend poursuivre son travail de coopérations concrètes en faveur de la transition écologique, économique et énergétique du territoire avec ses partenaires institutionnels incontournables que sont l'État, les régions Île-de-France et Normandie ainsi que les départements.

L'ENTENTE AXE SEINE : 5 OBJECTIFS POUR LES ANNÉES À VENIR

-  Renforcer la coopération entre les EPCI situées en Seine aval ;
-  Partager les analyses et retours d'expériences ;
-  Contribuer à la mise en œuvre des projets et se doter d'outils partagés pour valoriser les territoires ;
-  Mutualiser expertise et ingénierie et bâtir des stratégies partagées pour la transition écologique et le développement économique et culturel du territoire ;
-  Assurer une visibilité nationale et européenne à l'Axe Seine.

L'ENTENTE AXE SEINE EN CHIFFRES

665
communes



2
régions :
Normandie
et Île-de-France



9,6
millions
d'habitants



14%
de la population
française



8
départements :
Val-de-Marne,
Hauts-de-
Seine, Seine-
Saint-Denis,
Val d'Oise,
Yvelines, Eure,
Seine-Maritime,
Calvados

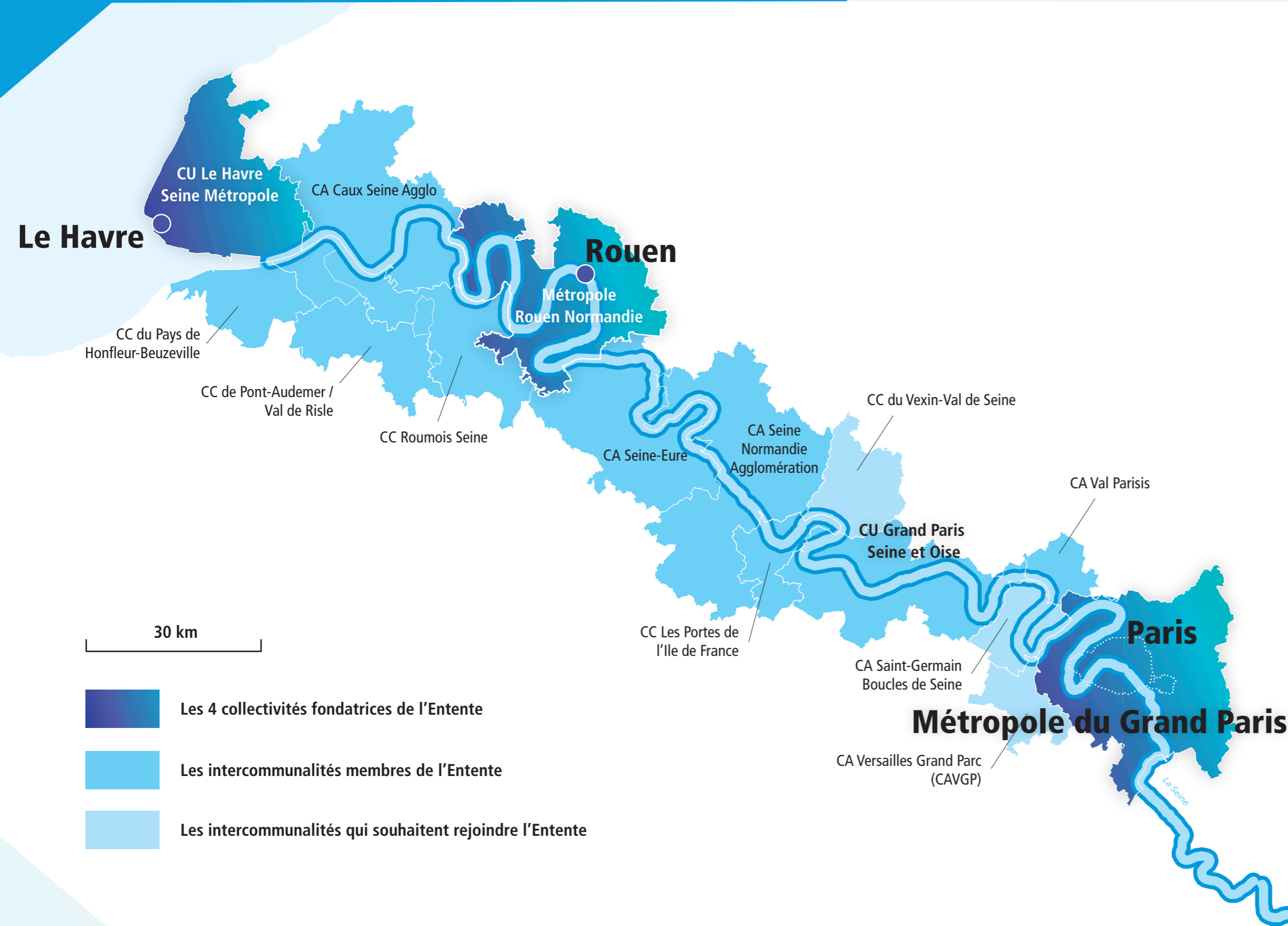


35%
du PIB
national



1
emploi sur
6 en France





1. Métropole du Grand Paris
2. Ville de Paris
3. Communauté d'agglomération de Val Parisis (95)
4. Communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise (78)
5. Communauté de communes Les Portes de l'Île-de-France (78)
6. Communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération (27)
7. Communauté d'agglomération Seine Eure (27)
8. Métropole Rouen Normandie (76)
9. Communauté de communes de Roumois Seine (27 et 76)
10. Communauté de communes de Pont-Audemer – Val de Risle (27)
11. Communauté d'agglomération de Caux Seine Agglo (76)
12. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (76)
13. Communauté de communes du Pays Honfleur-Beuzeville (14 et 27)

Une stratégie collective pour répondre aux enjeux de transition écologique, énergétique et économique

ŒUVRER EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE FLUVIALE POUR DÉVELOPPER DES ÉCOSYSTÈMES FAVORABLES À L'UTILISATION DE LA VOIE D'EAU

Le développement de la logistique fluviale constitue un objectif de premier plan pour les trois espaces métropolitains et plus largement pour toute la vallée de la Seine. L'essor du fret fluvial est une opportunité

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

- ✓ Développer de manière coordonnée des écosystèmes favorables à l'utilisation de la voie d'eau ;
- ✓ Intégrer la voie d'eau dans la commande publique ;
- ✓ Créer un « effet réseau » des acteurs logistiques à l'échelle de la vallée de la Seine.

majeure pour répondre au défi climatique et environnemental et contribue à diminuer le transport routier des marchandises. Les partenaires fondateurs de l'Entente ont lancé en avril 2022 avec Haropa Port et Voies Navigables de France (VNF) un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de favoriser des solutions innovantes de livraison décarbonée du dernier kilomètre.



Le port du Havre (76).

Cet AMI, préparé par la Métropole du Grand Paris, a connu un véritable engouement. Sur 34 sites proposés le long de l'Axe Seine, 30 intentions ont été jugées recevables et 21 déclarées lauréates en octobre 2022. Elles couvrent les trois bassins de vie avec des projets variés qui ont permis de mettre en lumière de nouveaux usages de la voie d'eau.

Le 29 mars 2023, à l'occasion de la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL), les collectivités de l'Entente ont rendu public les appels à projets sur les différents quais amodiés et les modalités d'accompagnements sur les Quais à Usage Partagés (QUP).



Cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logistique Urbaine Fluviale de l'Axe Seine le 8 octobre 2022.



Développer un écosystème pour le développement des usages du fleuve – Riverdating au Havre les 30 novembre et 1er décembre 2022, convention d'affaire annuelle de VNF.

« L'essor du fluvial constitue une opportunité majeure pour répondre au défi climatique et environnemental. Avec Haropa Port et VNF nous avons lancé cet AMI pour encourager de nouvelles façons de desservir la zone dense et encourager le transport de marchandises »

Jean-Michel GENESTIER, Maire du Raincy, Conseiller de la Métropole du Grand Paris délégué à la Logistique métropolitaine

DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LE LONG DE LA SEINE

Pour répondre aux besoins d'investissement du territoire dans les projets d'énergies renouvelables, les fondateurs de l'Entente Axe Seine ont créé en 2022 une société d'économie mixte : la SEM Axe Seine Énergies Renouvelables (SEMASER). La Banque des Territoires et l'association Energie Partagée, sont également associées et participent à la gouvernance et au capital social.

Cette nouvelle SEM a réuni son assemblée constitutive et son premier conseil d'administration le 9 novembre dernier. Le recrutement de son Directeur général va permettre la structuration de l'organisation et le démarrage du plan d'affaires.

La SEMASER a pour objet, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales et participations, d'intervenir dans le développement, la gestion, la distribution, le stockage et la livraison d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Axe Seine. Cette SEM permettra notamment de financer des projets dont la complexité et le taux de rentabilité freineraient le développement par des acteurs privés.

Objectif à court terme : 45 projets d'énergies renouvelables d'ici 2030, notamment dans le photovoltaïque, pour un équivalent de 230 mégawatts.

La SEMASER est financée à hauteur de 7,97 millions d'euros, à 75% par un collège public et 25% par un collège privé.



Assemblée constitutive et premier conseil d'administration de la SEM Axe Seine Énergies le 9 novembre 2022.

« Il n'est pas besoin d'insister sur l'immense richesse culturelle et touristique de nos territoires. Au cours des siècles, la Vallée de la Seine a porté un imaginaire qui a nourri le monde. Elle a inspiré les plus grands chefs d'œuvre, fut la source d'une révolution picturale majeure. Nous pouvons faire plus et mieux pour magnifier cette ressource généreuse qui nous est commune, valoriser l'itinérance jusqu'à la mer, enrichir le dialogue entre les projets et les territoires pour qu'ils se répondent davantage. La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, la célébration cette même année des 150 ans de l'Impressionnisme constituent des opportunités rares pour la Vallée de la Seine : il nous revient de faire mieux émerger les potentialités d'un récit commun autour du fleuve »

Déclaration de l'Entente Axe Seine – mai 2022

SE RASSEMBLER EN VUE DES GRANDS RENDEZ-VOUS CULTURELS, ÉVÈNEMENTIELS ET TOURISTIQUES DE 2023 ET 2024

Une ambition culturelle et événementielle partagée

NUIT BLANCHE : Le déploiement d'un évènement festif et culturel majeur

L'édition 2022 de Nuit Blanche, qui marquait les 20 ans de l'évènement créé par la Ville de Paris, a constitué une préfiguration de son élargissement à l'Axe



Nuit Blanche au Centre Pompidou édition 2022.

Seine. 26 communes de la Métropole du Grand Paris ont participé au rendez-vous. En Normandie, Le Havre et Rouen se sont mobilisées pour la première fois. Au Havre, c'est l'architecture éphémère en mousse *Island of Foam* de l'artiste allemande Stéphanie Lüning qui s'est installée au cœur de l'Espace Oscar Niemeyer. À Rouen, l'Aître Saint Maclou a accueilli une interprétation digitale contemporaine du *Jardin des Délices* de Jérôme Bosch, répartie en trois écrans monumentaux, par le collectif néerlandais SMACK.

La Seine est à l'honneur de la prochaine Nuit Blanche qui se tiendra dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 juin 2023 avec une programmation renforcée. Nuit Blanche pose un regard artistique sur le fleuve comme s'il s'agissait d'une découverte de l'Amazone, contribuant à faire de l'Axe Seine un moteur de développement économique et de rayonnement culturel qui traverse la capitale.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU : La haute excellence en matière d'art moderne et contemporain

Le Centre Pompidou incarne la plus haute excellence en matière d'art moderne et contemporain. Sur le thème du fleuve, des coopérations sont envisagées en termes de prêts d'œuvres, d'évènements, de réalisations éphémères, de médiations, en s'appuyant sur les capacités d'expertise conjointes des partenaires. Le fleuve sera interrogé dans ses dimensions artistiques, écologiques et anthropologiques.

Dès l'automne 2023, le Centre Pompidou nous invite à aller plus loin en construisant un projet collectif associant de nombreux musées à l'échelle de la Seine.

BILLETTIQUE DES MUSÉES : Mise en place de conditions d'accès partagées

Depuis le 2 janvier 2023 et durant toute l'année, un ticket d'entrée acheté dans l'un des musées de Paris, de Rouen ou du Havre permet d'accéder à tarif réduit à tous les autres musées.

SEINE LITTÉRAIRE : L'incarnation du fleuve et de ses paysages par un dispositif de médiation

À partir d'une cartographie littéraire de l'Axe Seine, fondée sur des œuvres existantes ou un travail de création littéraire à mener, l'Entente souhaite proposer un dispositif de médiation dans l'espace public, activable par les collectivités. Destiné à incarner le fleuve et ses paysages, il sera à la fois support de promenade valorisant le fleuve et outil de médiation pour les écoles ou bibliothèques du territoire.

Le parcours s'écrira avec les EPCI de l'Axe Seine, maîtres d'ouvrage de leurs escales. L'année 2023 sera consacrée à l'identification des sites retenus.



© Jérôme Derigny – Enlarge your Paris

Big Jump en canoë-kayak sur la Seine à Paris.



© Jérôme Derigny – Enlarge your Paris

Big Jump Canal Saint-Martin.

BIG JUMP : Une sensibilisation à la qualité de l'eau et l'appropriation du fleuve

Créée et coordonnée par l'association *European River Network*, le Big Jump (le Grand Saut), a pour objectif de sensibiliser le grand public à la qualité de l'eau et à se réappropriier le fleuve autour d'animations festives et ludiques. Le 10 juillet 2022, 10 manifestations ont été soutenues ou portées par les partenaires de l'Entente, au Havre, à Rouen, à L'Île-Saint-Denis, à Paris, à Alfortville, à Ivry-sur-Seine, à Saint Maur des Fossés et à Champigny-sur-Marne.

En 2023, l'évènement se déroulera dimanche 9 juillet. Un guide à l'attention des communes est prévu, de même qu'une campagne de communication percutante à l'échelle de l'Axe Seine.

Destination Seine : une communication commune des offices de tourisme

DESTINATION SEINE : L'émergence d'un récit commun autour du fleuve

Armada de Rouen et Transat Jacques Vabre en 2023, 150 ans de la première exposition Impressionniste et Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, cet agenda exceptionnel sera l'occasion pour tous les offices de tourisme de l'Axe Seine de coopérer fortement : informations et rubriques partagées, carte interactive, calendrier des événements, film d'animation pour la promotion auprès de tous les publics, développement de la cyclo-randonnée autour de la Seine à Vélo avec des opérations événementielles associées.

Les partenaires de l'Entente lancent parallèlement une étude commune pour une stratégie de tourisme culturel et créatif innovant pour la destination.

PANORAMAS ET REFUGES : De remarquables parcours tissés au fil de la Seine

Les partenaires de l'Entente ont identifié 60 sites remarquables, panoramas, belvédères et refuges insolites. Leur mise en réseau doit permettre de construire un récit d'interprétation des paysages du fleuve. Dès 2023-2024, des études seront lancées pour déterminer pour chaque site l'opportunité et la faisabilité de leur mise en valeur.

À partir de 2024, un dispositif de consultation (AMI, marché de travaux...) auprès d'architectes pour l'aménagement de belvédères et auprès de porteurs de projets, privés ou publics, pour la gestion des refuges sera mis en œuvre.



Panorama de la côte Sainte-Catherine à Rouen (76).



Quais de l'Île Saint-Louis à Paris.

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE COMMUN

Réalisation d'une première étude sur la personnalité juridique du fleuve Seine

Les partenaires de l'Axe Seine entendent favoriser une protection accrue de leur patrimoine commun : la Seine. Une étude a été confiée au Groupement de Recherche dans le Domaine de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (GRIDAUH) pour permettre un débat sur la personnalisation juridique des éléments naturels de la Seine.

L'étude présentera les expériences étrangères existantes et examinera les conditions juridiques et constitutionnelles de sa mise en œuvre si elle est possible : inventaire des droits susceptibles d'être attribués à la personne naturelle de la Seine, modalités de gouvernance possible, impacts sur les compétences et droits des institutions actuellement en charge de la Seine et des activités s'y déroulant.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) et renaturation de la Seine

Reliant des espaces à forte densité urbaine, humaine et industrielle, la Seine et ses berges constituent un patrimoine naturel remarquable qui a souffert au fil des siècles de pressions multiples. Il convient de le protéger et de le renaturer, tout en maintenant sa vocation logistique et industrielle. Il convient également de protéger les populations riveraines du fleuve de potentielles crues à grande échelle.

Un groupe de travail dédié se réunit régulièrement sous la conduite de la Métropole du Grand Paris, qui associe en particulier le Syndicat Mixte de la Seine Normande récemment créé. Trois enjeux ont été identifiés : la gouvernance GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ; la préservation des milieux naturels indissociables de la prévention des inondations ; le classement des systèmes d'endiguement.

Les partenaires ont bâti le cahier des charges d'une étude portant sur « l'identification des structures et enjeux GeMAPI sur l'Axe Seine » afin de partager et cibler les opérations conjointes à mener en priorité. Cette étude sera lancée en avril 2023 et ses résultats sont attendus pour la fin de l'année.

Agriculture durable : reterritorialiser l'alimentation

Les territoires de l'Axe Seine ont engagé depuis 2021 une démarche partenariale de relocalisation de l'agriculture, afin de favoriser l'autonomie et la qualité des approvisionnements alimentaires.

Cette coopération a été marquée en 2022 par de nombreux partages d'expertises autour des bonnes pratiques des territoires (maintien des exploitations, ceintures vertes), de visites d'exploitations autour de filières de qualité (viande bovine, maraîchage, circuits courts, agriculture bio) ou de recherches de débouchés commerciaux à l'échelle de l'Axe Seine.

Plusieurs objectifs ressortent : structurer de débouchés commerciaux pour les filières durables normandes, en particulier la filière viande bœuf normand nourri à l'herbe, en s'appuyant sur le levier de la restauration collective (commande publique).



Projet de Casier-pilote de la Seine Bassée, lancé le 13 octobre 2022.

DEUX OBJECTIFS CLÉS

- Protéger la population et les activités contre les inondations ;
- Restaurer les fonctionnalités des rivières et milieux alluviaux pour favoriser la biodiversité et l'adapter aux changements climatiques.

Les labellisations en cours pourraient permettre de répondre aux objectifs fixés par la Ville de Paris dans son plan alimentation durable. Le Havre Seine Métropole et la Métropole Rouen Normandie ont décidé de contribuer à la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Ceinture Verte locale afin d'augmenter l'offre de légumes.

Les partenaires ambitionnent également de se constituer en consortium pour candidater à l'AMI de la Banque des Territoires « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » soutenant les projets exemplaires en matière d'agriculture et d'alimentation durables et décarbonés à l'échelle du territoire.

L'adhésion des métropoles normandes avec la Ville de Paris à l'association AgriParis Seine permettra aux partenaires de se doter d'un outil partagé au service de la transition agroécologique.

Mobilités :

Affirmer la nécessité de la Ligne Nouvelle Paris Normandie et œuvrer au développement des mobilités décarbonées

Les membres de l'Entente Axe Seine affirment avec force la nécessité de structurer le territoire autour de la future Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), dotée d'investissements à la hauteur de l'enjeu. Dans le même temps, ils lancent une réflexion de fond qui associera les experts et tous les acteurs institutionnels concernés pour offrir une offre complète et cohérente de mobilités décarbonées à l'échelle de l'Axe Seine.

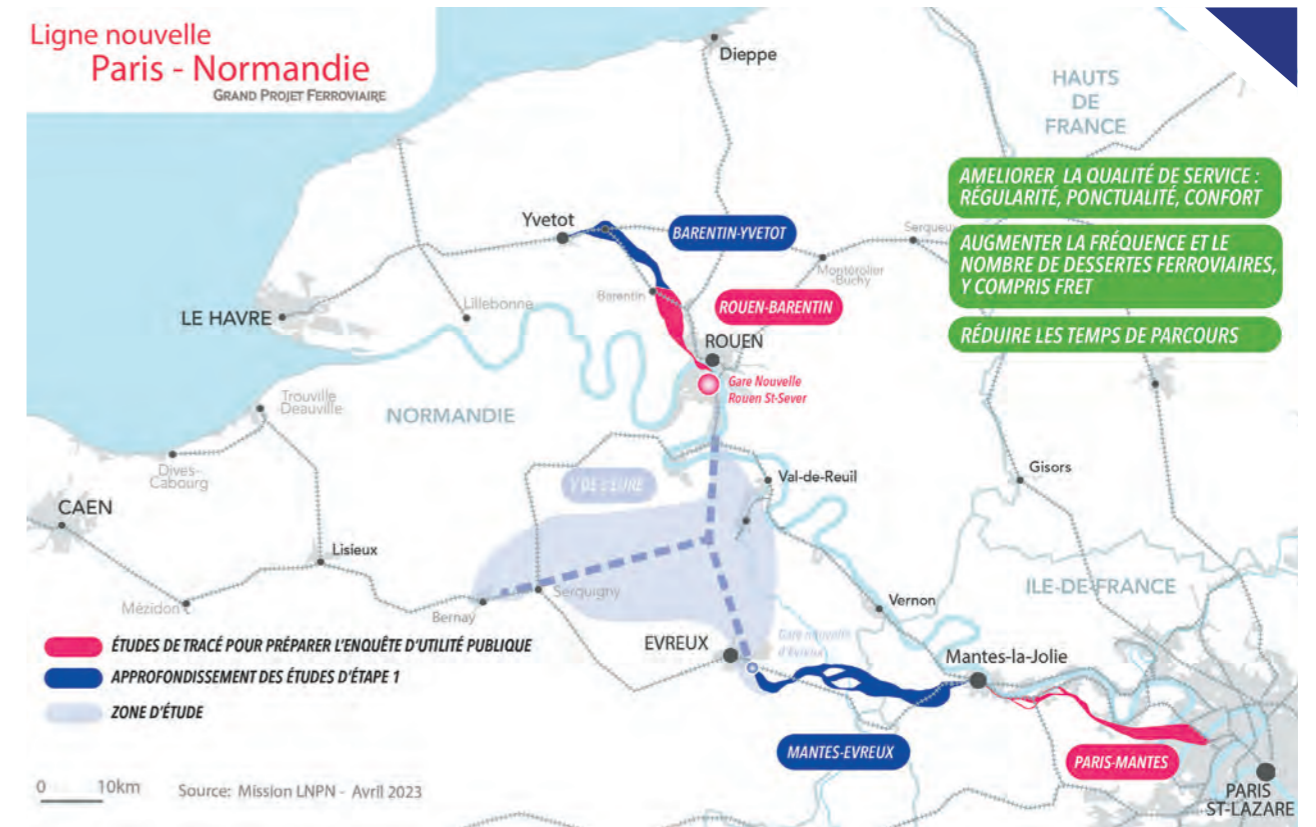
L'OUVERTURE DE LA LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE, UN IMPÉRATIF MAJEUR

Les Cinquièmes Rencontres de l'Axe Seine ont mis en exergue le caractère stratégique des mobilités durables sur le territoire, et notamment l'achèvement de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) reliant Paris à sa façade maritime.

Imaginée depuis 2009, cette ligne qui relie Paris à Rouen, au Havre, à Caen et à Cherbourg a donné lieu à de nombreuses études, à un débat public au cours des années 2011 et 2012 et à un découpage opérationnel en plusieurs phases :

- Réalisation du saut-de-mouton en amont de la gare de Paris Saint-Lazare, qui prévoit un décroisement des voies franciliennes et normandes ;
- Priorisation des sections Paris-Mantes et Rouen-Barentin, avec la création de la Gare Nouvelle Rouen Saint-Sever en priorité une, puis l'aménagement de la section Barentin-Yvetot et Mantes-Evreux en priorité deux, enfin la réalisation du barreau ferroviaire de l'Eure dans une dernière phase.

Depuis quelques mois, une série de décisions favorables rendent plus tangibles la concrétisation de la LNPN. Invité à conclure la table-ronde du 6 décembre sur les mobilités, Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a ainsi réaffirmé le soutien du Gouvernement à sa réalisation et annoncé une accélération du calendrier d'enquête publique des sections Paris-Mantes et Rouen-Barentin.



Carte du projet ferroviaire Ligne Nouvelle Paris-Normandie - Mission LNPN - SNCF Réseau - avril 2023.

Son intervention suivait celle des élus de l'Entente Axe Seine qui ont souligné leur détermination dans leur communiqué final :

« Il est indispensable que soient inscrites les études, la réalisation de l'enquête publique et la réalisation des sections prioritaires de la LNPN – les sections Paris-Mantes et Rouen-Yvetot – (...) Il est impératif également que le calendrier des études préalables à l'enquête publique de la LNPN soit optimisé afin d'obtenir une déclaration d'utilité publique avant 2027.

Les membres de l'Entente souhaitent qu'à la suite du Copil LNPN du début de l'année 2023 qui doit asseoir la configuration

définitive de la Nouvelle Gare Rouen Saint-Sever, au cœur du projet, une décision ministérielle puisse préciser et clarifier la commande faite à SNCF Réseau sur les étapes 2 et 3 des études préalables d'enquête d'utilité publique (définition du tracé, préparation et lancement de l'enquête publique avec étude d'impact et analyse socio-économique). Pour les acteurs locaux rassemblés, il n'est plus temps d'attendre : les durées de parcours entre Paris et sa façade maritime se sont continuellement dégradées depuis 50 ans. Afin d'atteindre les objectifs de développement portuaire et économique que l'État s'est lui-même fixé, renforcer la part modale du fret, autre objectif national, pour permettre enfin à l'Axe Seine de se positionner comme l'axe moteur de la transition industrielle et écologique de notre pays, la Ligne Nouvelle Paris Normandie doit rapidement devenir une réalité tangible pour les territoires, ses habitants et l'ensemble de ses forces vives. »

Le 8 février 2023, une étape importante a été franchie par la décision du Comité de pilotage de la ligne qui réunit les représentants de l'État, des deux régions Île-de-France et Normandie, des départements, des principales agglomérations concernées et les services de SNCF Réseau et ceux de Gares et connexions, sur les fonctionnalités ferroviaires de la future gare de Rouen Saint-Sever. Le Comité a ainsi fait le choix de la création d'une grande gare d'agglomération avec une capacité à terme de 14 voies, qui sera en mesure de répondre à l'augmentation des besoins de mobilités, d'accueillir toutes les dessertes de la ligne nouvelle, des liaisons régionales et périurbaines, d'offrir la meilleure robustesse des circulations et d'assurer le développement du fret ferroviaire porté notamment par le trafic portuaire d'Haropa Port, via des voies dédiées.

SNCF Réseau poursuit désormais les études sur la base de ce scénario préférentiel, pour nourrir la concertation sur le projet et préparer le dossier d'enquête publique qui portera sur les premières sections: Paris-Mantes et Rouen-Barentin, incluant la future gare de Rouen.

Fort de cette orientation, les pistes d'optimisation nécessaires au lancement de l'enquête publique dès 2026, ont été adoptées au courant du mois de mars 2023, comme annoncé par Christophe Béchu le 6 décembre.

Parallèlement, les annonces récentes de la Première Ministre sur la « nouvelle donne ferroviaire » et le scénario dit de « planification écologique » dans le prolongement du récent rapport du Comité d'Orientation des Infrastructures conforte le projet avec un **objectif d'accélération du saut de mouton, qui sera réalisé avant 2027, et une mise en service optimisée pour les sections prioritaires entre 2033 et 2037.**



LE PORTRAIT

Philippe COIGNET

Paysagiste fondateur de l'Agence de paysage OLM et enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais

L'agence OLM, lauréate de l'accord-cadre de maître d'œuvre de la gare Saint-Sever à Rouen, travaille sur des projets de l'échelle du jardin à celle du territoire. Elle a notamment remporté le concours international du Parc Métropolitain d'Hellenikon à Athènes, via la reconversion de cet ancien aéroport en un vaste paysage urbain de plus de 550 hectares.

Le point de vue de l'expert:

Pour Philippe COIGNET, le projet d'aménagement de la nouvelle gare de Rouen repose sur la compréhension du patrimoine humain, végétal, architectural, urbain et ferroviaire de ce pôle multimodal

et porte d'entrée de l'estuaire. Ce projet se veut être un récit autour de la gare, faisant conjuguer les différents quartiers dont elle accompagne la transformation ainsi que les différentes mobilités. Alors qu'aujourd'hui près de 75% des Rouennais se déplacent à la gare autrement que par l'automobile, y faciliter l'accès, pour les vélos notamment, et offrir davantage de possibilités de stationnement pour les modes doux et les véhicules décarbonés, figurent parmi les objectifs du projet.

DÉVELOPPER ET ENCOURAGER L'ENSEMBLE DES MODES DÉCARBONÉS DANS LES TERRITOIRES DE L'AXE SEINE

L'Acte 5 a ouvert un nouveau thème de travail: **les mobilités décarbonées**, avec pour point d'orgue de la matinée du 6 décembre, la table ronde « Mobilités et perspectives 2050 » réunissant des experts autour des acteurs publics et privés engagés dans la décarbonation des moyens de transport.

Placer les quartiers de gare au centre de l'offre multimodale, l'exemple de Rouen

Constitués comme les points de fixation majeurs de la LNPN, au cœur des métropoles, les gares de l'Axe Seine ont vocation à figurer comme quartiers exemplaires pour habiter, travailler, étudier et se déplacer dans la France décarbonée des prochaines décennies.

La future gare de Saint-Sever, au cœur de la métropole rouennaise, interconnectant tous les réseaux de mobilité, est appelée à être l'emblème de la nouvelle infrastructure ferroviaire à construire entre Paris, Rouen et Le Havre. Le quartier qui se développera autour de cette future gare contribuera au renforcement de la polarité de Rouen et de la Normandie et à promouvoir un urbanisme sobre, vecteur de la transition sociale et écologique.

ENGAGEMENT:

Des quartiers de gare multimodaux

L'objectif est d'œuvrer avec la SNCF et tous les opérateurs de mobilité à faire des gares de l'Axe Seine des quartiers privilégiés offrant la gamme la plus large possible des services de mobilité, afin d'irriguer l'ensemble du territoire et encourager l'utilisation des modes doux et des véhicules décarbonés.

ENGAGEMENT:

Une communication des mobilités Axe Seine pour les grands événements

L'objectif est de promouvoir le train et les mobilités actives, en particulier dans les quartiers de gare, à l'occasion des grands événements consacrant la *Destination Seine*, organisés ou soutenus par les membres de l'Entente en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en coordination avec les régions.

Proposer des abonnements communs de services de mobilités Axe Seine

Pour donner cohérence et unité au territoire de l'Axe Seine, les partenaires souhaitent opérer une convergence progressive de leurs systèmes de mobilité au service des usagers. Les offres développées dans les centres métropolitains sont les terrains pionniers pour développer des abonnements communs (vélo, stationnement automobile, autopartage...).

ENGAGEMENT : Un vélo en libre-service à l'échelle de l'Axe Seine

L'objectif est de mettre en place une offre de vélo en libre-service, type abonnement, dans les grands centres urbains de l'Axe Seine, à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, pour permettre à l'utilisateur d'utiliser un vélo dans toutes les gares de l'Axe Seine.

ENGAGEMENT : Une offre de stationnement en commun

L'objectif est d'étudier la possibilité de faire converger les abonnements en stationnement entre les métropoles et les EPCI du territoire.



Parcours de la Seine à Vélo à Hautot-sur-Seine (76).

Faciliter le maillage des territoires de l'Axe Seine

ENGAGEMENT : Des offres de services partagés

L'objectif est de favoriser le maillage intermédiaire de tous les territoires de l'Axe Seine grâce à des offres de services partagés, à l'instar du service de covoiturage développé par la Métropole de Rouen Normandie. Ces initiatives qui visent à désenclaver les territoires tout en réduisant la place de la voiture en ville, articulées avec celles des régions, ont vocation à être encouragées, mutualisées et reproduites.

Accompagner les mobilités décarbonées à l'échelle de l'Axe Seine

Le développement d'une offre de transport innovante et décarbonée s'inscrit pleinement dans le processus global de transition écologique et industrielle de toute la vallée de la Seine.

Pour la France et l'Europe, l'Axe Seine représente un territoire pionnier en matière d'innovation et de décarbonation industrielle, engagé dans le développement des énergies vertes en particulier de l'hydrogène. Ces filières d'excellence ont vocation à produire l'électricité nécessaire aux services de mobilités de demain, comme au fret fluvial et routier.



Les voies piétonnes des berges de Seine à Paris.

ENGAGEMENT : L'interopérabilité des bornes de recharge électrique à l'échelle de l'Axe Seine

L'objectif est d'œuvrer à l'interopérabilité des différents systèmes d'abonnement existants ou en déploiement aux bornes de recharge électrique, via une coordination entre métropoles de l'Axe Seine et avec les opérateurs du territoire dans le but de proposer à moyen terme aux usagers de véhicules décarbonés un système d'abonnement « Axe Seine ».



LE PORTRAIT

Nathalie ROSEAU

Architecte, ingénieure et professeure d'urbanisme à l'École des Ponts ParisTech et Directrice de recherche au Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés

Les travaux de Nathalie ROSEAU portent sur les dynamiques de transformation métropolitaine et la place qu'y occupent les infrastructures ainsi que les rapports des cultures mobiles et urbaines. Sa thèse a porté sur l'influence de l'aéronautique sur le devenir des villes, de 1909 jusqu'à nos jours, et son habilitation sur le rôle des infrastructures dans les processus d'agrandissement métropolitain. Elle a co-dirigé plusieurs programmes de recherche sur l'histoire de la culture aérienne et la gouvernance des grandes métropoles et est co-fondatrice du programme de recherche *Inventer le Grand Paris, Histoire croisée des métropoles*.

Le point de vue de l'experte :

Selon Nathalie ROSEAU, le territoire de la vallée de la Seine illustre les destins croisés de la métropolisation et la suburbanisation. Au temps des dérèglements climatiques et face à l'impératif de

décarbonation, cette ville-territoire nécessite de considérer les vitesses de déplacement et leurs infrastructures. Réduire les consommations signifie ralentir pour faire baisser les modes rapides et carbonés, tandis que les modes lents et décarbonés doivent devenir accessibles et massifs. Cela nécessite de se réappropriier les réseaux en travaillant sur le déjà-là, en investissant sur leur qualité et leur remise en état, en les considérant comme parties prenantes d'une infrastructure végétale afin d'adapter les territoires au réchauffement climatique. Les lignes ferroviaires du quotidien se révèlent aujourd'hui moins efficaces et moins fréquentées qu'elles ne l'étaient dans les années 30, alors qu'elles sont les clés d'un transport collectif décarboné. Développer des offres ciblées à destination des populations les plus fragiles et des personnes les plus éloignées des grands centres urbains, permettra de répondre de manière juste au défi environnemental.



LE PORTRAIT

André BROTO

Expert en transports et mobilités, ancien directeur de la stratégie et de la prospective de Vinci Autoroute (2010-2020), X-Ponts. Auteur de *Transports, les oubliés de la République: Quand la route reconnecte le territoire* (éditions Eyrolles – février 2022).

Le point de vue de l'expert :

Pour André BROTO, la route a un rôle majeur à jouer dans la décarbonation, la réduction du nombre de véhicules, et la facilitation du rabattement vers les gares, non seulement celles des pôles majeurs mais aussi celles du réseau ferré secondaire. Chaque jour, des centaines de milliers d'habitants des périphéries convergent vers les

centres urbains le plus souvent seuls dans leurs voitures. En plus d'être pénibles, ces trajets du quotidien de 10, 20, 30 km sont aujourd'hui stigmatisés car polluants et peu efficaces. Selon lui, la route par son maillage fin et souple, est une solution incontournable: elle constitue le «réseau social» le plus intelligent, celui qui offre le plus de liberté, celui qui commence déjà à accueillir toutes les solutions de mobilité de demain: covoiturage, voies réservées pour des cars express, parkings-relais, articulation avec les gares des réseaux ferrés.



Le Pont de Normandie enjambe le chenal de la Seine, en reliant les communes du Havre (76) et d'Honfleur (14).



LE PORTRAIT

Arnaud PASSALACQUA

Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme au Lab'URBA de l'École d'urbanisme de Paris

Depuis son doctorat, réalisé à la RATP, il s'intéresse aux enjeux des mobilités dans la société contemporaine. Il a ainsi travaillé sur les transports urbains, le vélo ou le ferroviaire, avec une approche démodalisée, dans différents contextes géographiques et à l'aide de concepts techniques : espace public, circulation transnationale, innovation... Parallèlement, il s'est également consacré aux enjeux énergétiques, en particulier dans son activité pédagogique, par la création d'un master mention Énergie au Lab'URBA.

Le point de vue de l'expert :

Penser les mobilités de demain suppose d'envisager l'évolution du réseau routier. Arnaud PASSALACQUA rejoint les propos d'André BROTO sur ce point, dans la mesure où il considère

le réseau routier français comme excellent et bien maillé. Dès lors, à l'heure des changements de pratiques de mobilités, et malgré sa perception relativement négative en France, il lui semble intéressant d'imaginer un nouveau réseau dans son ensemble. La focale de la route doit être large, portant aussi bien sur les autoroutes que sur les routes départementales. Une partie de ces axes structurants pourrait être électrifiée via le trolley bus. S'il souffre d'une mauvaise image, l'imaginaire collectif pourrait être travaillé en réintégrant la route électrifiée dans les solutions de demain.



Le viaduc d'Oissel franchit la Seine en reliant les communes de Tourville-la-Rivière et Oissel (76).



LE PORTRAIT

Virginie CAROLO-LUTROT
Présidente de Caux Seine Agglo, Vice-présidente en charge du budget et des finances de la région Normandie et Vice-présidente du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Caux Seine Agglo est un territoire industriel marqué par la pétrochimie et installé sur un marais en bord de Seine. La pétrochimie allant laisser sa place à de nouvelles industries, l'agglomération a choisi d'anticiper la mobilité de demain en se positionnant sur de nouvelles dynamiques d'écologie industrielle territoriale.

Le point de vue de l'experte :

La mobilité intervient sur le sujet de décarbonation des nouvelles implantations industrielles, en leur donnant des obligations, qui se traitent directement entre les industriels et les élus locaux, à propos de la mobilité des marchandises et de celle des salariés.

Pour permettre une mobilité décarbonée du fret, il faut inciter les nouvelles implantations à utiliser le fleuve. Aujourd'hui, 9 000 camions par mois circulent sur le territoire. L'agglomération a fait le choix de décarboner l'industrie avec une usine de

massification, puis a créé un taxi-rail inédit afin d'utiliser une ligne de rail de fret de 18 km transportant et faisant cohabiter passagers et fret. La collectivité a misé sur un module autonome hydrogène de 30 places, selon un cadencement allant du quart d'heure à la demi-heure, afin d'irriguer toutes les villes et les entreprises de la vallée du commerce.

Les partenaires de l'axe déploient déjà sur leur territoire des maillages de bornes électriques dans le but d'accompagner la transition du parc automobile thermique vers le parc électrique.

«L'État engagé aux côtés des acteurs de l'Axe Seine»



LE PORTRAIT

Christophe BÉCHU
Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Christophe BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, félicite les élus présents et salue l'élargissement de l'Entente Axe Seine à de nouveaux EPCI, qui permettra de contribuer à renforcer une vision commune du territoire et en faveur de l'intérêt général.

Pour le Ministre, invité à participer aux échanges sur les mobilités, « toute décarbonation des mobilités s'appuie d'abord sur des investissements stratégiques et massifs autour du ferroviaire ».

S'agissant de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, il précise : « Il va de soi que la LNPN fait partie de nos ambitions ferroviaires et qu'elle doit être en haut de la pile. Ce projet allie les enjeux essentiels de transport de passagers et de fret ».

Il souligne également la volonté du Gouvernement d'avancer la date de l'enquête publique en 2026.

« Ma présence ce matin est d'abord la preuve de la volonté du Gouvernement d'être à vos côtés pour vous donner les moyens d'agir et pour lever les verrous que vous identifiez de manière à ce que nous puissions, dans la même direction, à la fois développer l'Axe Seine et le faire au service de la décarbonation »

Christophe BÉCHU,
le 6 décembre 2022

Afin d'agir concrètement pour la préservation de nos sols, les ambitions portées en faveur de la décarbonation du pays doivent coïncider avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Dans nos territoires, cette transition va nécessiter une certaine emprise au sol, en fonction des projets mis en œuvre. C'est pourquoi, le Ministre annonce que les projets régionaux d'envergure ayant des intérêts nationaux seront associés à ceux portés par l'État, principalement pour ceux ayant attiré aux enjeux fluviaux, portuaires ou de transports.

« Le cap de Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050 est à la fois un changement de trajectoire pour la préservation de nos sols et une façon de tourner le dos à des niveaux de consommation irresponsables, qui ont été totalement décorrélés de la progression de nos populations et de nos activités »

Christophe BÉCHU, le 6 décembre 2022

L'ENTENTE AXE SEINE

L'Axe Seine, de Paris à la mer

L'Acte 5 des Rencontres de l'Axe Seine organisé en décembre 2022 par la Métropole du Grand Paris avec la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole est une démonstration forte de l'intérêt et des premiers résultats d'une coopération territoriale inédite en France.

Lancée en 2021, cette dynamique s'est structurée en Entente intercommunale afin de poursuivre la concrétisation de projets communs à l'échelle de l'Axe Seine. Installée le 6 décembre 2022, elle compte désormais quatorze intercommunalités et la Ville de Paris fédérées autour d'une volonté commune : établir une stratégie collective et durable le long de la Seine.

Cette démarche de coopération constitue un levier majeur pour aider à relever ensemble les défis de transition écologique, énergétique et économique. Elle s'illustre par des réponses concrètes aux principaux enjeux, parmi lesquels la logistique fluviale, le soutien à la production d'énergies renouvelables, la préservation des écosystèmes existants ou encore le développement touristique et culturel en vue des grands rendez-vous de 2023 et 2024 sur le territoire.

Enfin, l'Entente veut prendre toute sa part dans le chantier d'une nouvelle offre de mobilités décarbonées, globales et partagées à l'échelle des espaces métropolitains et de l'ensemble de la vallée de la Seine. Au cœur de cette ambition majeure se trouve celle de l'ouverture de la Ligne Nouvelle Paris Normandie dans les meilleurs délais.

En savoir plus sur
l'Axe Seine



Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS - Tél. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr



Un événement
organisé par



Métropole
du Grand Paris

avec

